MI 0.9 Fr. Dr.

TIs 0.1

ASSM Académie Suisse des Sciences Médicales

# Editeur

Académie Suisse des Sciences Médicales Petersplatz 13, CH-4051 Bâle T + 41 61 269 90 30 mail@samw.ch www.assm.ch

# Couverture

Mis à disposition de côté privé

# Présentation

Howald Fosco, Bâle

# Imprimé par

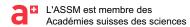
Schwabe AG, Bâle / Muttenz

# Tirage

D 900 Ex., F 300 Ex.

ISSN 1016-1562

© ASSM 2014



Les Académies suisses des sciences mettent les sciences en réseau à l'échelon régional, national et international. Elles s'engagent principalement pour la reconnaissance précoce, l'éthique et le dialogue entre science et société. www.academies-suisses.ch

# Rapport annuel 2013

ÉDITORIAL	;
L'ASSM EN 2013	!
PRIORITÉS 2013	
Médecine carcérale: les médecins tiraillés	-
Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse	(
L'ASSM active au sein de l'association des Académies	1:
Evaluation de l'ASSM	1!
PUBLICATIONS	1
SUBSIDES	
Event & Print	20
Bourses MD-PhD	2:
Fonds Käthe Zingg Schwichtenberg	23
Bourses du fonds Hartweg	23
Programme de soutien «La recherche sur les services	
de santé en Suisse»	24
Prix Média en médecine 2013	24
COMPTES ANNUELS ET BUDGET	20
ORGANES	
Sénat	3!
Comité de direction	4
Commissions	42
Secrétariat général	48



Prof. Peter Meier-Abt Président ASSM

# 2013: depuis 70 ans l'ASSM jette des ponts entre la science et la société

L'année passée, l'ASSM a fêté ses 70 ans. Ce jubilé a été célébré avec un symposium, dans le cadre de la séance d'automne du Sénat. L'exposé du Prof. Harvey V. Fineberg, Président de l'Institute of Medicine (IOM) of the National Academies USA, a été un moment fort de la manifestation. C'est avec conviction qu'il a exposé les principales raisons des succès durables des études de l'IOM, citant entre autres notamment l'indépendance politique et économique de l'IOM ainsi que sa haute crédibilité concernant l'intégrité, la transparence et la qualité de ses travaux. Ces caractéristiques peuvent s'appliquer dans une large mesure à l'ASSM. Il importe de les préserver et de les consolider pour que l'ASSM reste à l'avenir un médiateur convaincant entre les sciences médicales et la société.

L'année du jubilé a également donné l'occasion à l'ASSM de faire évaluer son organisation et ses principales activités par un groupe d'experts externes avec une présence internationale. Les premiers résultats ont été présentés lors de la cérémonie et ils sont éloquents. Le groupe d'experts évalue l'ASSM comme une autorité reconnue dans le contexte de la recherche médicale ainsi que dans le domaine de l'éthique médicale. Ses prestations sont de haute qualité, l'organisation du travail du Comité de direction et du secrétariat général est efficace, le choix des thèmes à traiter est juste et son activité interdisciplinaire dépasse largement le domaine de la médecine. Le rapport des experts a également révélé quelques points faibles: certains thèmes de recherche de grande actualité ne sont pas suffisamment approfondis et leur identification précoce est trop peu systématique. Par ailleurs, le Sénat doit être complété par des membres jeunes et des femmes et l'opportunité de créer une «Académie des jeunes» doit être évaluée. Le Comité de direction de l'ASSM a déjà décidé des premières mesures à adopter et remercie le groupe d'experts pour son travail appréciable.

Mais à côté des festivités de 2013, un énorme travail a été accompli. Ainsi, l'ASSM a élaboré une proposition pour la promotion durable de la relève dans le domaine de la recherche clinique, dans le cadre de la plateforme « Avenir de la formation médicale». Elle a développé un concept «Recherche sur les services de santé» à l'attention de l'Office Fédéral de la Santé Publique et déposé une requête pour le lancement d'un programme national de recherche. La feuille de route «Système de santé durable» des Académies a été discutée avec les principales institutions du système de santé suisse et remaniée sur la base des critiques et suggestions parvenues au secrétariat général. Et finalement la vision d'une «médecine personnalisée» basée sur les technologies IT les plus récentes a connu un nouvel élan grâce aux efforts déployés pour une initiative nationale coordonnée pour la «médecine systémique» resp. la «médecine personnalisée».

Au courant de cette année, les échanges internationaux ont également été intensifiés. Ainsi, l'ASSM est dorénavant représentée dans l'«Interacademy Medical Panel» (IAMP), un réseau mondial d'académies médicales dont l'objectif est la promotion globale de la santé. Également l'adhésion de l'ASSM en tant que membre officiel de la «Federation of European Academies of Medicine» (FEAM) est imminente. Par ailleurs, l'ASSM a participé activement au forum berlinois de l'«Arbeitsgemeinschaft der Wissenschaftlichen Medizinischen Fachgesellschaften» (AWMF) sur le thème des «méthodes d'évaluation des prestations de la recherche médicale».

L'ASSM doit renforcer son engagement international, tout particulièrement eu égard aux critiques relatives à la perte de crédibilité de la recherche (à l'échelle mondiale). En effet, de nombreux rapports des médias dénoncent l'incomplétude ou la publication erronée d'études cliniques ainsi que des résultats de recherche non-reproductibles; et la publication d'articles tels que «How Science goes wrong» (The Economist, Oct. 2013) ou d'affirmations comme «la plupart des résultats du domaine biomédical sont soit exagérés, soit simplement faux» (J. Ioannidis, Horizons, mars 2014) donne à réfléchir. Après les succès retentissants de la recherche scientifique ces dernières décennies, il est temps que la culture scientifique se transforme d'elle-même. Et l'ASSM – avec les autres académies – veut/ doit, elle aussi, y contribuer.

Au nom du Comité de direction de l'ASSM, je remercie tous les collaborateurs de l'ASSM, tous les membres des commissions et des groupes de travail et tous les collègues qui se sont engagés pour les intérêts de l'ASSM au courant de l'année passée. Et «last but not least», je salue cordialement tous les nouveaux membres d'honneur et individuels élus en 2013 et leur souhaite des moments intéressants et passionnants dans notre Académie.

# L'ASSM en 2013

## **Janvier**

Forum «Recherche clinique» (avec la SCTO)

Programme de soutien «Recherche sur les services de santé»: attribution de CHF 906 000.– à neuf candidats

#### Février

Directives «Collaboration corps médical – industrie»: les directives révisées entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2013

Attribution du Prix Robert Bing 2012 au Prof. Andreas Papassotiropoulos et au Prof. Michael Sinnreich, Bâle

# Mars

Workshop «Medical Humanities»: la place des sciences humaines et sociales dans la formation médicale (en collaboration avec a+)

Mise au concours d'une étude «Attitude du corps médical face à l'assistance au suicide»

Prise de position concernant le projet de loi fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques

# Avril

Workshop «La certification dans le domaine des soins de santé: chances et risques»

«Bases juridiques pour le quotidien du médecin» Publication de la 2° édition révisée du guide pratique Publication du rapport «Une médecine pour les personnes en bonne santé? Analyse et recommandations» (en collaboration avec a+)

## Mai

Élection des Prof. Hanns Möhler, Zurich, Prof. Claude Regamey, Villars-sur-Glâne, Dr Dieter Scholer, Bottmingen, et Prof. Peter Suter, Presinge, comme membres d'honneur; des Prof. Bernice Elger, Bâle, Prof. Daniela Finke, Bâle, Prof. Michael Hall, Bâle, Prof. Daniel Lew, Genève, Prof. David Nadal, Zurich, Prof. Giuseppe Pantaleo, Lausanne, Prof. Hans-Uwe Simon, Berne, Prof. Radek Skoda, Bâle, et Prof. Hanns-Ulrich Zeilhofer, Zurich, comme membres individuels.

Fonds KZS: attribution de CHF 262 900.– à huit candidats

Workshop «Intégrité scientifique»

Workshop «Distinction entre thérapie standard et thérapie expérimentale»

Publication des recommandations «Qualité d'auteur des publications scientifiques» (en collaboration avec a+)

Directives «Mesures de soins intensifs»: adoption de la version définitive

# Juin

Attribution du Prix Théodore Ott 2012 au Prof. Adriano Aguzzi, Zurich et Prof. Pico Caroni, Bâle

## Juillet

Symposium «La médecine tous azimuts? Quelles exigences éthiques la gestion du système de santé doitelle satisfaire?», en collaboration avec la CNE

Encouragement de la relève en radiologie médicale: mise au concours de bourses

Accès à la littérature scientifique pour les praticiens indépendants: élargissement de l'offre de l'ASSM

# **Août**

Symposium de la commission des bibliothèques biomédicales à Berne: «Meet and Greet for Swiss Biomedical Librarians»

Participation à l'audition de la commission «Sécurité sociale et santé publique» du Conseil national dans le cadre de la révision de la loi sur la transplantation

Participation à l'audition de la commission «Science, éducation et culture» du Conseil des Etats concernant le diagnostic préimplantatoire

#### Septembre

Rencontre du comité de direction avec des représentants des systèmes de la santé et de l'éducation du canton de Berne dans le cadre d'une retraite Attribution du Prix Média en médecine au Dr Alan Niederer, Zurich

# **Octobre**

Conférence du Président au Berliner Forum de l'AWMF «Methoden zur Evaluation der medizinischen Forschungsleistung»

#### Novembre

Symposium «Recherche sur les services de santé en médecine de premier recours» (en collaboration avec le Collège de médecine de premier recours et la SARMed)

Conférence nationale pour la recherche en soins palliatifs (en collaboration avec a+)

70e jubilé de l'ASSM

Prise de position «Rapatriements sous contrainte»

Approbation des directives médicoéthiques «Distinction entre thérapie standard et thérapie expérimentale» pour la consultation

Publication des factsheets «Révision de la loi sur la transplantation»

#### Décembre

Publication du guide pratique «La communication dans la médecine du quotidien»

Retrait des directives médico-éthiques «Biobanques»



# Médecine carcérale: les médecins tiraillés

Voici longtemps que le champ de tension entre la médecine et l'exécution des peines préoccupe l'ASSM. Depuis 2002, elle a élaboré diverses directives et prises de position concernant ce domaine particulièrement sujet à des dérapages éthiques. En médecine carcérale, les facteurs suivants sont déterminants:

- Le champ d'action des médecins pénitentiaires est très large. La prévalence élevée des maladies infectieuses, des dépendances aux stupéfiants et des maladies psychiques en milieu carcéral représente un défi particulier.
- En Suisse, l'exécution des peines et des mesures est complexe et revêt diverses formes: l'exécution en milieu fermé et (semi) ouvert, la détention préventive, l'exécution des mesures, la détention en vue du refoulement etc. L'offre et la structure de la prise en charge médicale en est d'autant plus hétérogène. Elle peut se dérouler dans des unités et services hospitaliers surveillés, mais également dans des cellules où les possibilités de traitement et d'examens sont rudimentaires.
- Du point de vue de l'organisation, le rattachement des médecins pénitentiaires varie selon le canton. Ils dépendent soit de la direction de la justice, soit de la direction de la santé. L'ASSM s'engage depuis longtemps en faveur de l'indépendance professionnelle des médecins exerçant dans le domaine de l'exécution des peines et recommande, de ce fait, que les médecins pénitentiaires soient affectés à la direction de la santé.

 Les médecins pénitentiaires ont des obligations non seulement envers leurs patients détenus, mais également envers les autorités concernées (autorité de placement, direction de l'institution d'exécution etc.).
 Il arrive que les intérêts et les objectifs visés soient contradictoires. Les médecins courent alors le risque d'être instrumentalisés par les autorités, mais également par les patients (et leurs avocats).

La participation de médecins à l'application de mesures de contrainte policières représente un champ de tension particulièrement délicat. En 2010, une décision judiciaire ordonnant l'alimentation forcée d'un détenu en grève de la faim avait eu un écho retentissant. L'ASSM s'est exprimée à plusieurs reprises à ce sujet; elle rejette l'alimentation forcée contre la volonté de la personne concernée.

L'année passée, l'ASSM a publié une prise de position sur les aspects médicaux des rapatriements sous contrainte, un autre sujet délicat et controversé. Suite aux décès survenus dans le cadre de rapatriements forcés, la Confédération a précisé, dans une loi au sens formel, quels moyens et armes sont admissibles en cas d'usage de la contrainte policière. Un projet pilote de l'Office fédéral de la migration garantit actuellement un accompagnement médical des rapatriements sous contrainte par voie aérienne ou terrestre. Il reste néanmoins des domaines qui soulèvent des questions délicates lors de la mise en pratique. Il s'agit, par exemple, de l'évaluation de l'aptitude au transport de personnes détenues en vue d'un renvoi. Les informations sur l'état de santé de la personne sont-elles complètes? Les médecins pénitentiaires sont-ils autorisés à attester de l'aptitude au transport d'une personne détenue contre sa volonté ou transgressent-ils ainsi le secret médical? Le médecin qui accompagne le rapatriement forcé a-t-il disposé de suffisamment de temps pour procéder à un examen de la personne détenue selon les règles de l'art médical?

Dans ses directives de 2002, l'ASSM avait déjà décrit les obligations des médecins lors des rapatriements forcés. Celles-ci ont été révisées en 2012 et complétées par des explications relatives à leur mise en pratique. Dans sa prise de position de 2013, l'ASSM a émis des revendications et formulé des propositions pour améliorer la pratique, à l'attention de la politique et de l'administration. Elle réaffirme dans ce document, le principe de la confidentialité comme élément indispensable de la relation médecin-patient et souligne que les médecins sont, au premier chef, tenus aux règles de leur profession, indépendamment du milieu où ils exercent. Eux seuls endossent la responsabilité de leurs décisions médicales. Les propositions de l'ASSM constituent une base pour l'élaboration d'une stratégie commune aux autorités policières et au corps médical.



# Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse

La recherche sur les services de santé étudie comment les individus peuvent bénéficier d'un accès optimal à une prise en charge médicale adéquate, comment cette prise en charge peut être structurée le plus efficacement possible et quels sont finalement ses effets sur le patient. La recherche sur les services de santé jette ainsi des ponts entre les résultats de la recherche clinique et la pratique quotidienne et vise à minimiser les «evidence-performance-gaps» tout en tenant compte des aspects économiques.

# Définition, domaines clés et objectifs de la recherche sur les services de santé

Du fait de sa nature multidisciplinaire et des différents domaines d'application de la recherche sur les services de santé, il existe diverses définitions et concepts structurels. Selon la discipline scientifique, la recherche sur les services de santé – respectivement ses domaines clés – privilégiera des aspects différents.

L'«Agency for Healthcare Research and Quality» (AHRQ) définit la recherche sur les services de santé comme suit: «Health services research examines how people get access to health care, how much care costs, and what happens to patients as a result of this care». L'AHRQ récapitule ainsi les principaux aspects de la recherche sur les services de santé, à savoir l'accès aux soins, l'adéquation des soins et leurs coûts, et souligne que la recherche sur les services de santé est orientée vers le patient et la qualité des résultats («Outcome»).

Au-delà de l'influence des facteurs sociaux, les systèmes de financement, les structures et les processus d'organisation, les technologies de la santé, les attitudes individuelles et la structure de l'offre jouent un rôle prépondérant dans l'accès aux

soins. La notion d'adéquation renvoie à des questions relatives au besoin, à la demande et au recours aux soins, mais également à des facteurs tels que la qualité des soins, la sécurité, l'efficacité et la rentabilité. Pour être en mesure d'évaluer la rentabilité respectivement le rapport coûts-efficacité des soins en question, il importe également de tenir compte d'aspects économiques.

La recherche sur les services de santé entend fournir une contribution majeure au développement de concepts en vue des restructurations nécessaires et du développement du système de santé et apporter, par ailleurs, une aide à la résolution de problèmes structurels au sein du système de santé, tout particulièrement aux fournisseurs de prestations, aux assureurs, aux politiciens et aux scientifiques.

# Le concept «Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse»

En janvier 2013, l'ASSM a été chargée par l'Office Fédéral de la Santé Publique d'élaborer un concept «Renforcement de la recherche sur les services de santé en Suisse» dans le cadre du Masterplan «Médecine de famille». Ce concept est significatif non seulement pour la politique de la recherche, mais également pour la politique de la santé: il tient compte, d'une part, de l'«agenda de la santé 2020» et, d'autre part, d'attentes politiques comme, par exemple, les motions Cassis «Faire mieux avec moins. Surconsommation de prestations médicales en Suisse» et Schmid-Federer «Programme national de recherche Soins de longue durée» dont le thème central est la recherche sur les services de santé.

La première partie (A) du concept décrit la manière dont la recherche sur les services de santé s'inscrit dans le paysage de la recherche du système de santé, les domaines qu'elle englobe et son utilité. Elle présente en outre la situation actuelle de la recherche sur les services de santé. Dans la partie B, des experts expliquent la recherche sur les services de santé et les questionnements qu'elle implique dans les différents secteurs du système de santé. En conclusion, dans la partie C, des recommandations sont formulées pour le développement à moyen et à long terme des compétences de recherche, des infrastructures, de la qualité des données ainsi que de la relève et des possibilités de financement de la recherche sur les services de santé.

- 1. Les données actuelles et futures doivent être regroupées dans une banque de données valide.
- 2. La formation pré- et postgraduée dans le domaine de la recherche sur les services de santé doit être encouragée.
- 3. Les infrastructures existantes doivent être mieux coordonnées et organisées en réseau.
- 4. Un programme national de recherche contribue à réduire le retard de la Suisse en matière de recherche sur les services de santé.
- 5. Certains domaines ou points forts de la recherche sur les services de santé doivent être priorisés.

Les recommandations visent à renforcer la recherche sur les services de santé en Suisse, au niveau de la pratique, de la formation pré- et postgraduée, du travail en réseau ainsi que du nombre et de la qualité des projets de recherche. L'application des mesures susmentionnées et consécutives permettra d'optimiser la recherche sur les services de santé en Suisse et de réduire son retard par rapport à l'étranger.



# L'ASSM active au sein de l'association des Académies

En 2013, l'ASSM s'est engagée dans de nombreux projets des Académies suisses des sciences. Trois d'entre eux sont présentés ci-après.

# Qualité d'auteur des publications scientifiques

La question de la qualité d'auteur est essentielle dans le monde académique et, malgré l'instauration de règles, elle reste encore souvent basée sur des us et coutumes. Mais la majeure partie des problèmes soumis à l'ombudsman concernent toujours la qualité d'auteur des publications scientifiques. Consciente de cette situation, la commission «Intégrité scientifique» des Académies suisses des sciences a décidé d'analyser les réglementations en vigueur dans les hautes écoles suisses et le FNS ainsi que les recommandations internationales en matière de qualité d'auteur. Sur la base de cette analyse, elle a élaboré des recommandations concernant la qualité d'auteur dans les publications scientifiques.

Les publications scientifiques qui ne sont pas du ressort des Académies suisses, sont en premier lieu régies par les règlements des institutions qui éditent, financent ou soutiennent d'une autre manière ces publications. Lorsqu'une institution n'a pas édicté de règlement sur la qualité d'auteur ou si celui-ci ne répond pas à la question posée, les recommandations des Académies peuvent servir de points de repère. Quelques-unes de ces recommandations sont résumées ci-après: Toutes les personnes qui remplissent les critères donnant droit à la qualité d'auteur doivent être mentionnées comme auteurs d'une publication scientifique. Le droit d'apparaître comme auteur revient à chaque personne, laquelle a fourni, par son travail scientifique personnel, une contribution essentielle au travail de recherche lors de sa planification, de sa réalisation, de son interprétation ou de

son contrôle ainsi qu'à la rédaction du texte. Le fait de ne pas valoriser le travail de recherche ou de rédaction de jeunes chercheurs dans la mention des auteurs transgresse les règles de l'intégrité scientifique. Egalement les publications anonymes, l'utilisation de pseudonymes et l'écriture en sous-main (ghostwriting) ne sont pas compatibles avec l'intégrité scientifique. A l'inverse, la mention de personnes n'ayant pas droit à la qualité d'auteur est inadmissible.

Les personnes qui figureront dans la liste des auteurs et leur ordre de citation doivent faire l'objet d'une discussion avec toutes les personnes concernées, le plus tôt possible. En présence de deux ou plusieurs auteurs, ceux-ci sont cités selon le caractère essentiel de leur contribution. Si d'autres critères sont appliqués, il importe de le signaler avec des mentions comme «les noms des auteurs sont classés par ordre alphabétique». La qualité d'auteur académique n'est pas uniquement liée à la notion de résultats, mais également à un sens de la responsabilité et de l'équité. En principe, tous les auteurs sont collectivement responsables de la globalité de la publication. La responsabilité de manquements graves et manifestes est imputable non seulement aux personnes qui en sont la cause, mais également aux autres personnes qui auraient pu les empêcher sans subir de préjudice personnel grave.

Les recommandations ont été expressément saluées lors de la consultation des universités et des hautes écoles fédérales, de la Conférence des hautes écoles suisses et du Fonds National Suisse; elles ont été présentées en mai 2013 dans le cadre du forum d'échange des délégués à l'intégrité.

# La place des sciences humaines et sociales dans la formation médicale («Medical Humanities»)

Le deuxième colloque des Académies suisses des sciences sur le thème des «Medical Humanities» s'est déroulé le 26 mars 2013. En 2012, le premier workshop était consacré à la présentation de différents modèles pour l'intégration d'aspects des sciences humaines dans la formation des médecins et des professionnels de la santé dans les universités de Bâle et Genève et à la SUSPI dans le Tessin; lors du colloque de cette année, les offres de formation des universités de Lausanne et Fribourg et des hautes écoles spécialisées de Suisse alémanique ainsi que la contribution des sciences juridiques ont été présentées et discutées. Par ailleurs, six chercheurs ont eu l'occasion d'exposer brièvement leurs projets – en cours ou prévus – dans les domaines de l'enseignement et de la recherche.

Les exposés et les discussions de la table ronde ont permis de constater à quel point les approches varient d'une faculté de médecine à l'autre et de prendre conscience que, souvent, les sciences humaines et sociales doivent lutter pour se faire une place dans l'emploi du temps chargé des étudiants. Dans les hautes écoles spécialisées, l'intégration des sciences humaines et sociales dans les études

se fait plus naturellement, sans toutefois être explicitement regroupées sous une appellation globale telle que «Medical Humanities».

La formation des médecins et des professionnels de la santé doit transmettre un aperçu global des problèmes de santé qui comprend également des facteurs psychiques, sociaux, éthiques, juridiques et culturels ainsi que leurs répercussions. Et pour ce faire, il est essentiel de renforcer le dialogue entre les professionnels de la santé et les représentants des sciences humaines.

# Conférence nationale «Recherche en soins palliatifs»

En Suisse, la recherche sur la fin de vie et en soins palliatifs est sur le point de s'implanter solidement. Ce qui, dans d'autres pays, est établi depuis des années et axé sur l'interdisciplinarité et l'interprofessionnalité, demeure en Suisse encore souvent le cheval de bataille de personnes isolées.

Ces dernières années, néanmoins, la prise de conscience de la nécessité d'agir s'est renforcée au niveau national. Les plateformes de recherche Palliative Care établies en Suisse latine et alémanique dans le cadre de la «Stratégie nationale en matière de soins palliatifs» contribuent à intensifier les relations entre les principaux protagonistes de la recherche. Par ailleurs, le programme national de recherche (PNR) a lancé 67 projets de recherche sur le thème de la «fin de vie» et contribue ainsi largement à l'acquisition de connaissances sur la dernière phase de la vie.

Les Académies suisses des sciences ont à cœur d'encourager durablement cette évolution. La Conférence nationale de recherche en soins palliatifs, intitulée «Palliative Care: knowing more, understanding better», qui s'est déroulée en novembre 2013, a posé un important jalon dans ce sens.

La conférence couvrait un large éventail de thèmes. Les expériences réalisées en coordination et dans le cadre du PNR 67 ou d'autres projets de recherche ont été présentées sous diverses perspectives. Des exposés concernant d'autres programmes de recherche nationaux et la stratégie nationale en Suisse ont également stimulé la discussion.



# Evaluation de l'ASSM

La professionnalisation du secrétariat général de l'ASSM en 1998 a accru la notoriété de l'ASSM et, en même temps, multiplié ses activités. Dans ce contexte, tôt ou tard, une réflexion quant aux choix de l'ASSM et à son efficacité s'est imposée.

Jusqu'alors, l'organisation, les objectifs et les missions de l'ASSM n'avaient jamais fait l'objet d'une analyse approfondie. En 2013, le moment semblait propice à une évaluation interne: trois des quatre académies ont envisagé une collaboration plus étroite; dans cette optique, il semblait donc pertinent de se faire, au préalable, une idée juste de la situation. De plus, les résultats de l'évaluation seraient disponibles au moment opportun pour être intégrés dans la prochaine planification pluriannuelle.

L'objectif de cette évaluation était de trouver une réponse aux questions suivantes (entre autres):

- La structure d'organisation et les procédures de travail de l'ASSM ont-elles fait leurs preuves?
- L'ASSM investit-elle ses moyens conformément à sa stratégie et à bon escient?
- Comment les principaux acteurs perçoivent-ils la qualité du travail réalisé par l'ASSM?
- Quel est l'outcome/l'impact des tâches accomplies par l'ASSM?
- L'éventail des activités actuelles de l'ASSM répond-il aux besoins a) du point de vue des principaux acteurs et b) du point de vue des experts internationaux?
- Quels sont les chances et risques liés à une plus forte intégration de l'ASSM dans les Académies suisses des sciences?

L'institut Interface de Lucerne a été chargé de l'évaluation; celle-ci était principalement basée sur une analyse comparative entre les objectifs de l'ASSM et ses résultats. Pour ce faire, les trois méthodes suivantes ont été utilisées:

*Des interviews:* Interface a questionné sept représentants de l'ASSM ainsi que le Président des Académies suisses des sciences. Les entrevues ont été menées à l'aide d'un mémento, elles ont fait l'objet d'un compte-rendu puis ont été évaluées.

*Une enquête en ligne*: une enquête en ligne auprès des principales parties prenantes de l'ASSM a été réalisée. L'enquête a été adressée à des praticiens, des pharmaciens, des chercheurs auprès des facultés de médecine et de médecine vétérinaire, ainsi que des chercheurs du domaine de la pharmacie dans les hautes écoles suisses et des politiciens.

L'enquête s'étalait sur une période allant du 20 septembre au 11 octobre. Le 11 octobre, 1125 personnes sur un total de 5212 personnes sondées avaient retourné le questionnaire.

*La revue par les pairs:* la revue par les pairs constitue le troisième pilier méthodologique de l'évaluation. Celle-ci s'est déroulée à Lucerne du 21 au 23 octobre 2013 en présence d'experts internationaux («peers»):

- Prof. em. Helmut Denk, ancien président de l'Académie autrichienne des sciences
- Prof. em. Philipp U. Heitz, membre de la présidence de l'Académie allemande des chercheurs en sciences naturelles Leopoldina – Académie nationale des sciences
- Dr Charles Kleiber, ancien secrétaire d'état à l'éducation et la recherche
- Prof. Dr Ludwig Neyses, vice-recteur de la recherche de l'université de Luxembourg

Le rapport d'évaluation est à présent disponible. Le comité de direction vérifiera soigneusement les recommandations formulées, les discutera et décidera des mesures à adopter pour la mise en œuvre. Le rapport d'évaluation sera publié mi 2014 sur le site internet de l'ASSM.

### Articles

Commission consultative

Directives «Collaboration corps médical – industrie» Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 1/2, 12–17

Nikola Biller-Andorno, Michelle Salathé

Human Enhancement: introduction et définition Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 5, 168–172

Lucienne Rey

Optimisation humaine: s'inspirer du passé pour mieux innover Bulletin des médecins suisses 2013: 94: no 8. 283–285

Iris Ritzmann

Du corps jugé au corps désiré – le human enhancement en tant que processus historique

Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 11, 417-421

Regula Ott, Nikola Biller-Andorno

La signification du neuroenhancement dans la pratique médicale

Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 13/14, 504-506

Groupe de travail «Human Enhancement»

Une médecine pour les personnes en bonne santé? Conclusions et recommandations. Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 16, 607–611

ASSM

Symposium «Médecine, quo vadis? Quelles exigences éthiques la gestion du système de santé doit-elle satisfaire?»

Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 18, 694

ASSM

L'ASSM prend part à trois études scientifiques Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 22, 825–826

**MS2A** 

Des directives de référence pour soutenir la pratique médicale Competence 6/2013, 22-23

Ursina Pally, Michelle Salathé

Un guide pratique, 2º édition: «Bases juridiques pour le quotidien du médecin» Bulletin des médecins suisses 2013: 94: no 23. 867

ASSM

Directives «Mesures de soins intensifs»: version définitive Bulletin des médecins suisses 2013: 94: no 24. 917–932

Sibylle Ackermann Birbaum

Compte rendu du colloque de l'ASSM «Certification dans le contexte médical: chances et risques» du 26 avril 2013, à Berne «Certificite» ou qui certifie les certificateurs? Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 26, 1024–1025

**ASSM** 

Accès facilité à la littérature médicale spécialisée: l'ASSM élargit son offre Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 27/28, 1072

**ASSM** 

Procédure de consultation «Distinction entre thérapie standard et thérapie expérimentale»

Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 50, 1901

# Christian Kind

La prise en charge médicale de personnes détenues à l'exemple des rapatriements sous contrainte de requérants d'asile Bulletin des médecins suisses 2013; 94; no 51/52, 1941

# **Bulletins**

No 1	Des structures nouvelles et durables pour la médecine universitaire en Suisse
No 2	La recherche en soins palliatifs – état des lieux
No 3	Le système de santé a besoin de données pour agir
No 4	Du rôle d'une académie dans le système de santé

# Les commandes de publications en 2013

Directives			
Biobanques  Diagnostic de la mort dans le contexte de la transplantation d'organes  Exercice de la médecine auprès de personnes détenues			
		Traitement et prise en charge des patients souffrant d'atteintes cérébrales extrêmes de longue durée	39
		Don d'organes solides par des personnes vivantes	35
Prise en charge des patientes et patients en fin de vie	1701		
Traitement médical et prise en charge des personnes en situation de handicap			
Soins palliatifs	2784		
Directives anticipées			
Traitement et prise en charge des personnes âgées en situation de dépendance			
Décisions de réanimation	1058		
Droit des patientes et patients à l'autodétermination	49		
Mesures de contrainte en médecine	<20		
Soutien éthique en médecine	614		
Collaboration corps médical – industrie	1299		
Mesures de soins intensifs			
Guides pratiques			
Recherche avec des êtres humains	172		
La génétique dans la médecine au quotidien	209		
Bases juridiques pour le quotidien du médecin	1078		
La communication dans la médecine au quotidien	701		

Recommandations	
Qualité d'auteur des publications scientifiques	1703
Conseil scientifique dans le champ politique	40
Intégrité scientifique	169
La certification dans le contexte des prestations de santé	<20
Relevé, analyse et publication de données concernant la qualité des traitements médicaux	<20
Feuilles de route	
La médecine comme science	<20
Les futurs profils professionnels des médecins et des infirmiers	116
Médecine durable	360
Potentiel et limites de la «médecine individualisée»	235
Rapports	
Une médecine pour les personnes en bonne santé?	62
Efficacité, utilisation et financement du système de santé	52
Méthodes d'évaluation de l'utilité resp. de la valeur des prestations médicales	33

# **Event & Print**

Christian Magyar, Fribourg Contribution à la manifestation «5 <sup>th</sup> World Healthcare Students Symposium (WHSS)» à Lausanne	CHF	1500.–
Reto Wiesli, Berne Contribution à la manifestation «Swiss Public Health Conference 2013» à Zurich	CHF	4000
lic. phil. Mark Bächer, Zurich Contribution à la série de manifestations «Chancen und Risiken von Nano- materialien»	CHF	2500.–
Prof. Peter Brugger, Zurich Contribution à la manifestation «Xenomelia – neuropsychiatric and ethical perspectives on the desire for amputation» à Zurich	CHF	2000.–
Dr Josef Guggenheim, Zurich Contribution à la manifestation «Was heisst Autismus? Zur klinischen und kulturellen Diagnose» à Zurich	CHF	3000.–
Dolores Martin Moruno, Genève Contribution à la manifestation «Romantic Feelings: Continuities and Discontinuities in the History of Emotions» à Genève	CHF	700.–
Prof. Matthias Hediger, Berne Contribution à la manifestation «Biomedical Transporters 2013» à St. Moritz	CHF	3000.–
Epameinondas Gousopoulos, Zurich Contribution à la manifestation «MD/PhD-MSc Retreat» à Ascona	CHF	3000.–
Dr Hannes Bangerter, Berne Contribution à la manifestation «Swiss Medical Students' Convention SMSC» à Berne	CHF	2000.–
Andrea Studer, Steinhausen Contribution à la manifestation «SwissFamilyDocs Conference» à Berne	CHF	4000
Prof. Alexandre Wenger, Fribourg Contribution au projet «Médecine et société: Le Musée Digital»	CHF	4000
Prof. Claudine Burton-Jeangros, Genève Contribution à la publication «Accompagner la grossesse et la naissance. Les savoirs et les pratiques professionnels en Suisse romande»	CHF	2500.–
Dr Julie Page, Winterthour Contribution à la publication des keynotes de la manifestation «Gesundheits- berufe im Wandel» à Winterthour	CHF	2500
Prof. Christine Chaponnier, Genève Contribution à la manifestation «The Cytoskeleton in Tissue Repair and Diseases» à Fribourg	CHF	5000
Astrid Kugler, Zurich Contribution à la manifestation «Transparency in Animal Research – Implementing Openness in Publication and Communication» à Londres	CHF	5000
Hans Syfrig Fongione, Bâle Contribution à la série de manifestations «Weltenreise 2013: Blut – vom Aderlass zur Krebstherapie»	CHF	1000.–
Edith Lüscher, Zurich Contribution à la manifestation «Angehörigenarbeit» à Zurich	CHF	1000.–

Laurence Feldmeyer, Lausanne Contribution à la manifestation «Scientific Meeting of the Swiss MD-PhD Association» à Lausanne	CHF	1000.–
Dr Valdo Pezzoli, Lugano Contribution à la manifestation «Integrität des Körpers / L'intégrité corporelle» à Zurich	CHF	1000.–
Andrea Carlino, Genève Contribution à la manifestation «La médecine dissidente 2: Hétérodoxie et modernité dans l'Europe des 16. et 17. siècle» à Genève	CHF	1000.–
Prof. Véronique Haberey-Knuessi, Neuchâtel Contribution à la «Journée scientifique» à Neuchâtel	CHF	1000.–
Rudolf Isler, Zurich Contribution au film documentaire «Zu Ende Leben – mehr Raum für den Tod» de Rebecca Panian	CHF	3000.–
Prof. Rolf Adler, Kehrsatz Contribution à la publication «Von der Biomedizin zur BioPsychosozialen Medizin», Editions Schattauer	CHF	1000.–
Alma Redzic, Berne Contribution à la publication éditée à l'occasion du 30° anniversaire de l'association «FemWiss Schweiz»	CHF	500
Prof. Stephan Klaas Enno, Zurich Contribution à la manifestation «Redefining Disease Concepts in Psychiatry: A ,Hilbert List' for Translational Research» à Zurich	CHF	1000
Prof. Agnès Fritze, Olten Contribution à la manifestation «Versorgung gestalten: Innovation – Kooperation – Vernetzung – Konkurrenz» à Olten	CHF	4000
Danièle Héritier, Ayent Contribution au film documentaire «Du Côté des Médecins / Am Puls der Hausärzte» à Lausanne?	CHF	1500.–
lic. phil. Christian Bernhart, Berne Contribution à la manifestation «EUSJA Study Trip 2014»	CHF	2500
Pant Samaksha, Genève Contribution à la manifestation «Swiss Medical Student's Convention» à Genève	CHF	2000.–
Prof. Marco Celio, Fribourg Contribution à la manifestation «Brain circuits for positive emotions» à Ascona	CHF	3000
Prof. Jean-Daniel Rainhorn, Paris Contribution à la manifestation «Globalisation et marchandisation du corps humain» à Genève	CHF	3000
Prof. Christoph Hürny, St-Gall Contribution à la manifestation du congrès national SSG «Übergänge erleben – gestalten – begleiten» à Fribourg	CHF	3000
Stéphane Rossini, Haute-Nendaz Contribution à la publication «Système suisse de santé: les enjeux de la bonne gouvernance»	CHF	3000
Lisa Ehm, Berne Contribution à la manifestation «Doctors and Death» à Berne	CHF	500.–

<b>Dr Marc Müller, Berne</b> Contribution à la manifestation «Interprofessionalität: eine neue Herausforderung. Heutige Situation, zentrale Akteure, wie weiter in der Praxis?» à Berne	CHF	3000.–
Dr Yves Nordmann, Zurich Contribution à la manifestation «3rd International Conference on Jewish Medical Ethics in Switzerland» à Stein	CHF	4000.–
Alain Amstutz, Bâle Contribution à la manifestation «UAEM Europa-Konferenz» à Bâle	CHF	2500.–
Dr Karin Wuertz, Zurich Contribution à la manifestation «Swiss-Japanese Symposium on Musculoskeletal Research» à Zurich	CHF	1500.–
Prof. Hansjakob Müller, Bâle Contribution à la publication: «Mit einer Erbkrankheit leben – Ein Ratgeber auch für Jugendliche»	CHF	3500.–
Dr Markus Gnädinger, Steinach Contribution à la manifestation «GCP Kurs für Haus- und KinderärztInnen am KHM-Kongress» à Lucerne	CHF	3300.–
<b>Dr. Markus Gnädinger, Steinach</b> Contribution à la manifestation «GCP Kurs für Haus- und KinderärztInnen am SFD-Kongress» à Zurich	CHF	3400

# **Bourses MD-PhD**

Michae	l Amrein
IVIICIIAC	

Institut für medizinische Onkologie, Inselspital Bern (donateur: FNS)

# Mario Bonalli

Anatomisches Institut, Universität Zürich (donateur: KFS)

#### Elias Bührer

Institut für medizinische Onkologie, Inselspital Bern (donateur: KFS)

#### Benedict Fallet

Department of Pathology and Immunology, University of Geneva (donateur: SAFE-ID)

#### Arthur Hammer

Service d'ophtalmologie, Hôpitaux Universitaires de Genève (donateur: Velux)

# Benjamin Ineichen

Institut für Hirnforschung, ETH und Universität Zürich (donateur: FNS)

### Annaïse Jauch

Swiss Institute for Experimental Cancer Research, EPFL, Lausanne (donateur: KFS)

# Federica Klaus

Psychiatrische Universitätsklinik Zürich (donateur: FNS)

#### Aurélie Lasserre

Centre d'épidémiologie psychiatrique, Département de Psychiatrie, CHUV (donateur: FNS)

# Iliona Malaspinas

Service d'anesthésiologie, Hôpitaux Universitaires de Genève (donateur: FNS)

Lorenzo Orci Chirurgie viscérale, Hôpitaux Universitaires de Genève (donateur: FNS)
Marc Schneider Institut für Hirnforschung, ETH und Universität Zürich (donateur: ASSM)
Sabine Waeber Institut universitaire de pathologie de Lausanne (donateur: KFS)
Maria Wulf Institut für Neuropathologie, Universität Zürich (donateur: FNS)

# Fonds Käthe Zingg Schwichtenberg

PD Dr Matthias Briel, Bâle Learning from failure: Ethical and practical aspects of trial discontinuation in Switzerland	CHF	30 000.–
Dr Markus Christen, Zurich Technische Spezifikation eines Serious Moral Game für die Schulung moralischer Kompetenzen im Medizinbereich	CHF	32 900.–
Dr Marion Droz Mendelzweig, Lausanne Accompagnement terminal des résidents déments en EMS vaudois: enquête sur la place des directives anticipées	CHF	30 000.–
Hedi Hofmann Checchini, MNS, St-Gall Freiheitsbeschränkende Massnahmen im Pflegeheim	CHF	30 000.–
Prof. Alexandre Mauron, Genève Rethinking informed consent in the context of whole-exome sequencing (WES)	CHF	40 000.–
Dr Corine Mouton Dorey, Zurich Clinical registries: necessity or waste? Development of an Ethical Framework ensuring that clinical registries contribute to improved quality of health care	CHF	40 000.–
Dr Sven Trelle, Berne The completeness of reseach protocols in Switzerland (CORPS) – A cross-sectional study	CHF	30 000.–
<b>Dr Tenzin Wangmo, Bâle</b> Ethical care and well-being of older adults: an exploratory study of elder neglect and abuse	CHF	30 000.–

# Bourses du fonds Hartweg pour la recherche en radiologie médicale

# Dr Daniel Zumofen, Hôpital universitaire de Bâle

pour un séjour de recherche auprès de l'Interventional Neuroradiology Section du NYU Langone Medical Center à New York City

# Dr Sebastian Winklofer, Hôpital universitaire de Zurich

pour un séjour de recherche dans le Department of Radiology & Biomedical Imaging de l'University of California à San Francisco

# Programme de soutien «Recherche sur les services de santé en Suisse»

Prof. Urs Brügger, Winterthour Conditional Coverage in Health Technology Assessement: A pattern analysis of decision making for medical procedures within the Swiss statutory health insurance scheme	CHF	100 000
Prof. André Busato, Berne/Zurich Effects of DRGs based hospital financing on Swiss outpatient health care	CHF	200 000
Prof. Sabina de Geest, Bâle Building Research Initiative Group: Chronic Illness Management and Adherence in Transplantation (BRIGHT) Study	CHF	75 000
Dr Isabelle Peytremann-Bridevaux, Lausanne Evaluation of a pilot study assessing the acceptability, feasibility and effectiveness of a community-based chronic disease management program for COPD patients residing in the canton of Valais	CHF	25 000
Prof. Thomas Rosemann, Zurich Skillmix – Substitution of doctors by nurses	CHF	81 000
Dr Valérie Santschi, Lausanne A Team-Based Care for Hypertension Management (TBC-Hypertension): A Pilot Randomized Controlled Study	CHF	25 000
Prof. Philipp Schütz, Aarau The Triage Study	CHF	150 000
Dr Nicolas Senn, Lausanne Assessing the state of preventive care in family medicine in Switzerland	CHF	100 000
Prof. Rebecca Spirig, Zurich Delir-Path	CHF	150 000

# Prix Média en médecine 2013

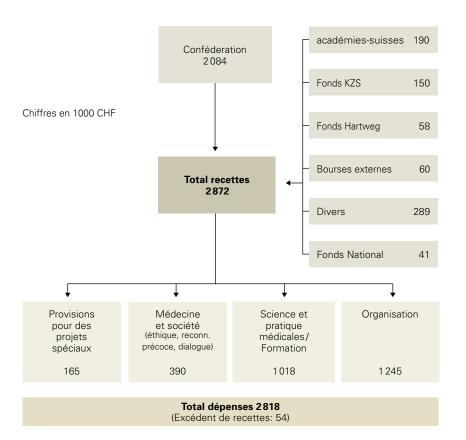
Dr Alan Niederer, Zurich	CHF	10 000
«Die weibliche Brust unter Beobachtung», Neue Zürcher Zeitung, 7. November 2012		
7. November 2012		

# Comptes annuels 2013

Les comptes annuels détaillés sont consultables sur le site internet de l'ASSM (www.samw.ch) sous «Portrait → Rapports annuels».

La publication des comptes annuels 2013 aura lieu sous réserve d'approbation par le Sénat.

# Vue d'ensemble des recettes et dépenses



# Bilan au 31 décembre 2013 et de l'année précédente (en CHF)

Actifs	2013	2012
Actif circulant		
Liquidités	569 206.61	107 672.61
Titres	1 160 743.16	1 463 412.21
Avoir sur l'impôt anticipé	1 939.25	1 793.15
Compte courant Fonds	7.41	7.41
Autres créances	127 544.23	318 345.83
Compte de régularisation actif	41 699.44	213 383.56
Sous-total	1 901 140.10	2 104 614.77
Actif immobilisé		
Mobilier	3.00	3.00
Sous-total	3.00	3.00
Total	1 901 143.10	2 104 617.77
Passifs	2013	2012
Capital étranger		
Capital étranger Engagements prestations	119 646.21	99 831.90
Capital étranger Engagements prestations Comptes courants Fonds	119 646.21 47 002.38	99 831.90 3.39
Capital étranger Engagements prestations Comptes courants Fonds Autres engagements	119 646.21 47 002.38 38 150.20	99 831.90 3.39 96 291.25
Capital étranger Engagements prestations Comptes courants Fonds Autres engagements Subsides du FNS non utilisés	119 646.21 47 002.38 38 150.20 0.00	99 831.90 3.39 96 291.25 137 439.85
Capital étranger Engagements prestations Comptes courants Fonds Autres engagements	119 646.21 47 002.38 38 150.20	99 831.90 3.39 96 291.25 137 439.85 189 000.00
Capital étranger Engagements prestations Comptes courants Fonds Autres engagements Subsides du FNS non utilisés Compte de régularisation passif	119 646.21 47 002.38 38 150.20 0.00 147 400.00	99 831.90 3.39 96 291.25 137 439.85 189 000.00 725 000.00
Capital étranger Engagements prestations Comptes courants Fonds Autres engagements Subsides du FNS non utilisés Compte de régularisation passif Provisions pour des projets spéciaux Sous-total	119 646.21 47 002.38 38 150.20 0.00 147 400.00 637 500.00	99 831.90 3.39 96 291.25 137 439.85 189 000.00 725 000.00
Capital étranger Engagements prestations Comptes courants Fonds Autres engagements Subsides du FNS non utilisés Compte de régularisation passif Provisions pour des projets spéciaux	119 646.21 47 002.38 38 150.20 0.00 147 400.00 637 500.00	99 831.90 3.39 96 291.25 137 439.85 189 000.00 725 000.00 1 247 566.39
Capital étranger Engagements prestations Comptes courants Fonds Autres engagements Subsides du FNS non utilisés Compte de régularisation passif Provisions pour des projets spéciaux Sous-total Capital propre	119 646.21 47 002.38 38 150.20 0.00 147 400.00 637 500.00 989 698.79	99 831.90 3.39 96 291.25 137 439.85 189 000.00 725 000.00 1 247 566.39
Capital étranger Engagements prestations Comptes courants Fonds Autres engagements Subsides du FNS non utilisés Compte de régularisation passif Provisions pour des projets spéciaux Sous-total Capital propre Capital de la fondation	119 646.21 47 002.38 38 150.20 0.00 147 400.00 637 500.00 989 698.79	99 831.90 3.39 96 291.25 137 439.85 189 000.00 725 000.00 1 247 566.39 798 464.57 634 962.95
Capital étranger Engagements prestations Comptes courants Fonds Autres engagements Subsides du FNS non utilisés Compte de régularisation passif Provisions pour des projets spéciaux Sous-total Capital propre Capital de la fondation Report de bénéfice	119 646.21 47 002.38 38 150.20 0.00 147 400.00 637 500.00 989 698.79 798 464.57 58 586.81	99 831.90 3.39 96 291.25 137 439.85 189 000.00 725 000.00

# Compte d'exploitation 2013 et de l'année précédente en CHF

Dépenses	2013	2012
Promotion de la recherche		
«Event & Print»	99 900.00	104 785.00
Recherche sur les services de santé	28 314.84	13 939.35
Semaine du cerveau, Prix Bing	23 069.50	82 471.75
Fonds Ott	6 221.75	60 000.00
Projets de recherche du domaine de l'éthique	263 892.90	265 800.90
Bourses en radiologie	58 661.70	0.00
Commission polaire	15 700.00	15 975.97
Recherche soins palliatifs (provision)	100 000.00	400 000.00
SCTO	10 000.00	679 863.08
Sous-total	605 760.69	1 622 836.05
Promotion de la relève		
MD-PhD	300 849.00	325 396.36
FSBMB	33 189.35	32 721.60
Sous-total	334 038.35	358 117.96
Soutien de la pratique médicale		
Swiss Medical Weekly	50 000.00	50 000.00
Guides pratiques	23 365.45	76 092.20
Fondation pour la sécurité des patients	20 000.00	20 000.00
Accès à la littérature	85 081.53	149 909.75
Provisions (Etude GELIKO, Int. Journal Health Prof.)	45 000.00	0.00
Sous-total	223 446.98	296 001.95
Ethique		
Commission Centrale d'Ethique		
(y compris les sous-commissions)	116 905.58	138 401.09
Etude «Attitude du corps médicale» (provision)	20 000.00	100 000.00
Autres projets (entre autres Intégrité scientifique)	60 854.69	36 338.00
Sous-total	197 760.27	274 739.09
Reconnaissance précoce		
Organe responsable Swiss Medical Board (SMB)	50 000.00	60 000.00
Evaluation du Swiss Medical Board	-4 240.00	100 000.00
Projet «Système de santé durable»	48 788.80	262 716.96
Autres projets	0.00	137 587.71
Sous-total	94 548.80	560 304.67
Dialogue		
Relations publiques	58 672.46	56 428.78
Prix médiatique	11 097.65	11 601.00
Congrès	20 766.40	57 548.05
Publications a+ (Horizons)	26 828.25	1 517.20
Sous-total Sous-total	117 364.76	127 095.03

Report	1 572 919.85	3 239 094.75
Organisation		
Secrétariat général		
- Charges de personnel ASSM	756 911.98	721 600.51
Charges de personnel académies-suisses	110 922.40	108 912.20
- Comptabilité et révision	41 171.60	42 856.00
- Charges administratives	123 010.68	141 476.64
Comité de direction	156 401.58	62 348.92
Sénat	34 359.02	19 721.40
Autres commissions et groupes de travail	22 779.16	5 608.55
Sous-total Sous-total	1 245 556.42	1 102 524.22
Total Dépenses	2 818 476.27	4 341 618.97
Recettes		
Subvention fédérale	2 084 000.00	2 055 500.00
Contributions du FNS	0.00	646 103.00
Reste de la contribution du FNS de l'année prédédente	0.00	-99 470.55
Dissolution de la limite de la contribution du FNS	41 500.85	0.00
Fonds Bing	0.00	80 000.00
Fonds Ott	0.00	60 000.00
Fonds KZS	150 000.00	264 750.00
Fonds Hartweg	58 000.00	0.00
Bourses externes	60 000.00	120 000.00
académies-suisses		
<ul> <li>Subsides projets</li> </ul>	62 480.95	84 094.00
<ul> <li>Subsides charge de personnel</li> </ul>	128 000.00	128 000.00
Remboursements	78 217.15	231 839.03
Recettes SCTO	0.00	20 962.75
Autres recettes	113 299.79	79 409.04
Total Recettes	2 775 498.74	3 671 187.27
Excédent de dépenses selon convention de prestation	ıs -42 977.53	-670 431.70
Revenus financiers	616.45	2 134.86
Bénéfices (nets) de cours des titres	97 331.96	93 471.52
Charges financières (frais bancaires, pertes	E33.0E	4 550 00
de cours de titres)	-577.95	-1 550.82
Résultat financier	97 370.46	94 055.56
Total excédent recettes/dépenses	54 392.93	-576 376.14

# Comparaison des comptes annuels 2013 avec le budget 2013 (en 1000 CHF)

	Budget 2013	Bilan 20	013
Promotion de la recherche			
Fonds KZS (projets de recherche dans			
e domaine de l'éthique)	250	264	
Fonds Hartweg (recherche en radiologie / imagerie)	200	59	1
Recherche sur les services de santé	20	28	
Prix Bing / Semaine du cerveau	0	23	2
Prix Ott	0	6	
Event & Print»	100	100	
Commission polaire	20	16	
SCTO	10	10	
Recherche soins palliatifs	400	100	
techerene some puniture	400	100	
Promotion de la relève			
MD-PhD	200	301	4
nfrastructure FSBMB	30	33	
Soutien de la pratique médicale	50	F.0	
Swiss Medical Weekly	50	50	
Guide pratique «Communication»	0	4	
Guide pratique «Bases juridiques»	0	17	
Guide pratique «Recherche avec des êtres humains»	40	2	
Accès à la littérature	150	85	(
Fondation pour la sécurité des patients	20	20	
nternational Journal of Health Professions (provision)	0	25	
Etude GELIKO (provision)	0	20	8
Ethique			
Commission Centrale d'Ethique (y compris directives)	140	117	
Etude «Attitude du corps médical»	100	20	9
Comm. éthique dans les expér. animales, autres comm.	20	21	
ntégrité scientifique	10	40	10
ntegrite scientinque	10	40	
Reconnaissance précoce			
Organe responsable Swiss Medical Board (SMB)	50	50	
Evaluation du SMB	100	-4	11
Projet «Médecine durable» (avec a+)	70	49	
•			
Dialogue			
Relations publiques	95	86	
Congrès	40	20	
Prix médiatique	10	11	

Total	3189	2818	
Imprévus	29	0	
Sénat (frais de séances et de déplacements)	35	57	
Comité de direction (frais de séances, feuilles de route, recommandations)	40	156	13
Comptabilité	35	41	
Secrétariat (y compris informatique)	150	123	
Charges de personnel académies-suisses	0	111	12
Charges de personnel ASSM	760	757	
Organisation			

## Commentaire

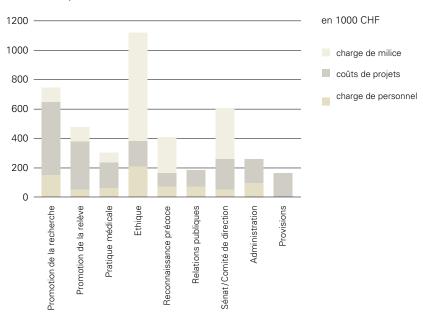
- Deux bourses de 55 000 \$ ont été attribuées; l'un des boursiers a obtenu, en plus, une bourse du FNS, il a donc renoncé (respectivement dû renoncer) à une grande partie de la bourse.
- 2 Le Comité de direction de l'ASSM a décidé de soutenir la semaine du cerveau avec CHF 20 000.- par an.
- 3 Les provisions de CHF 400 000.- prévues dans le budget 2013 ont été comptabilisées ultérieurement (càd au printemps 2013) dans les comptes annuels 2012, suite à la demande du SEFRI de réduire rapidement et massivement les réserves libres. Le Comité de direction a attribué en 2013 une provision supplémentaire de CHF 100 000.- pour la mise au concours d'un professorat assistant Tenure Track en «soins palliatifs».
- 4 La Fondation Velux prend en charge deux bourses MD-PhD supplémentaires.
- 5 La parution du guide pratique «Recherche avec des êtres humains» a été retardée; il ne sera publié qu'en 2014.
- 6 Les demandes d'accès facilité à la littérature scientifique ont été moins nombreuses que prévu.
- 7 Le Comité de direction a décidé de soutenir la publication du nouveau «International Journal of Health Professions» avec CHF 25 000.—.
- 8 Le Comité de direction a décidé de soutenir une étude de la Conférence nationale suisse des ligues de la santé (GELIKO) avec CHF 20 000.–.
- 9 L'étude a été financée avec des provisions de l'exercice 2012; le fait que l'enquête n'ait pas pu être réalisée par internet a entraîné des frais de port supplémentaires.
- 10 Durant l'exercice, les recommandations «Qualité d'auteur» ont été publiées (en trois langues).
- 11 L'étude a été financée (CHF 96 000.-) avec des provisions de 2012.
- 12 Les salaires du chargé de la communication a+ et des responsables du ressort Ethique a+ (entièrement à la charge des Académies) ne figurent pas dans le budget.
- 13 L'évaluation de l'ASSM ainsi que la cérémonie de son 70° jubilé n'ont été décidées qu'au printemps 2013 et ne figurent donc pas dans le budget.

# Situation des fonds ASSM en 2013 (en 1000 CHF)

Fonds R. Bing Fonds Th. Ott Fonds KZS Fonds H. Hartweg	972 3419 4271 4271 2707	-12 91- 5- Résultat net 2013	2 Subvention à 9- 1- 8- 00 0 1'ASSM	3 403 3 403 4 203 4 392 2 637	Capital de la fondation tou control condition
Total Fonds	11 370	238	-208	11 400	

\*intangible \*\*spécifique

# Dépenses 2013 (versements, charges de personnel et de milice) en fonction des secteurs



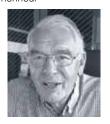
# Budget 2014 (en 1000 CHF)

Total	2734	2114	620
Imprévus	34	34	
Comité de direction, Sénat et commissions	75	75	
Comptabilité	40	40	
Secrétariat (y compris loyer et informatique)	150	150	
Charges de personnel Formation continue	780 10	730 10	50
Organisation	700	700	F.
Prix médiatique	10		10
Congrès  Prive de diability de la latin de latin de latin de la latin de latin	20	20	10
Factsheets	10	10	
Horizons	25	25	
Website	5	5	
Bulletin (4x)	30	30	
Rapport annuel	20	20	
Dialogue			
Projets «La mutation du système de santé» (mit a+)	50	50	
Organe responsable Swiss Medical Board	50	50	
Reconnaissance précoce			
Commission d'éthique animale	10	10	
Assistance scientifique	20	20	
Commission Centrale d'Ethique (y compris les directives)	140	140	
Ethique			
Basel Declaration Society	20	20	
Geneva Health Forum	10	10	
Fondation pour la sécurité des patients	20	20	
Accès à la littérature	150	150	20
Guide pratique «Recherche avec des êtres humains»	20	50	20
Soutien de la pratique médicale Swiss Medical Weekly	50	50	
	00	00	
Infrastructure FSBMB	30	30	20
Promotion de la relève MD-PhD	225	205	20
	.00		
SwissPedNet	100	100	
«Event & Print» SCTO	100 10	100 10	
Prix Bing 2014 / Semaine du cerveau	80	100	80
Recherche en soins palliatifs	20		20
Recherche sur les services de santé	20		20
Fonds Hartweg (recherche en radiologie / imagerie)	150		150
Fonds KZS (recherche dans le domaine de l'éthique)	250		250
Promotion de la recherche			
		Confédération	Autres
	Dépenses	Recettes	
= uugot = o : : (o :: 1000 o : :: )		1 - 2	

# **Sénat**Nouveaux membres d'honneur



Prof. Hanns Möhler



Prof. Claude Regamey



Prof. Dieter Scholer



Prof. Peter Suter

Nouveaux membres individuels



Prof. Bernice Elger



Prof. Daniela Finke



Prof. Michael Hall



Prof. Daniel Lew



Prof. David Nadal



Prof. Giuseppe Pantaleo



Prof. Hans-Uwe Simon



Prof. Radek Skoda



Prof. Hanns Ulrich Zeilhofer

#### Membres d'honneur

Prof. Jean Lindenmann, Zurich Dr. Werner Bauer, Küsnacht Prof. Konrad Akert, Zurich Prof. Jean-Charles Cerottini, Epalinges Prof. Christian Brückner, Bâle Prof. Werner Stauffacher, Bâle Prof. Hans Fey, Berne Prof. Michel Vallotton, Genève Prof. Verena Meyer, Zurich Prof. Max M. Burger, Bâle Prof. Werner Arber, Bâle Prof. Alois Gratwohl, Bâle Prof. Giorgio Noseda, Mendrisio Prof. Harald Reuter, Hinterkappelen Prof. Bruno Truniger, Lucerne Prof. Renato Galeazzi, St-Gall Prof. Jean Starobinski, Genève Prof. Thomas Zeltner, Berne Prof. Werner Straub, Frauenkappelen Prof. Franco Cavalli, Bellinzona Prof. Johannes Bircher, Meikirch Prof. Hanns Möhler, Zurich à partir du 28.5.2013 Prof. Rudolf Ritz, Bâle Prof. Claude Regamey, Villars-sur-Glâne Prof. Emilio Bossi, Berne à partir du 28.5.2013 Prof. Fritz Bühler, Bâle Prof. Dieter Scholer, Bottmingen Prof. Heidi Diggelmann, Lausanne à partir du 28.5.2013 Prof. Werner Ringli, Berne Prof. Peter Suter, Presinge à partir du 28.5.2013 Prof. Günter Stratenwerth, Bâle Prof. Ewald R. Weibel, Berne

## Membres individuels

Prof. Rudolf Froesch, Zurich Prof. Bernard Rossier, Lausanne Prof. Gottfried Schatz, Bâle Prof. Ewald R. Weibel, Berne Prof. Heidi Diggelmann, Epalinges Prof. Susanne Suter, Genève Prof. Bernhard Hirt, Epalinges Prof. Dieter Bürgin, Bâle Prof. Bernard F. Mach, Genève Prof. Paul Kleihues, Zurich Prof. Harald Reuter, Berne Prof. Urs Albert Meyer, Bâle Prof. Michel R. Cuénod, Prilly-Lausanne Prof. Isabel Roditi, Berne Prof. Max Burger, Bâle Prof. Martin E. Schwab, Zurich Prof. Lelio Orci, Genève Prof. Jean-Dominique Vassalli, Genève Prof. Charles Weissmann, Palm Beach, USA Prof. Felix Harder, Bâle Prof. Hans-Rudolf Lüscher, Berne Prof. Patrick Aebischer, Lausanne Prof. Michel P. Glauser, Lausanne Prof. Alex Mauron, Genève Prof. Rolf Zinkernagel, Zurich Prof. Catherine Nissen-Druey, Bâle Prof. Marco Baggiolini, Lugano Prof. Claire-Anne Siegrist-Julliard, Genève Prof. Claes Wollheim, Genève Prof. Jean Jacques Dreifuss, Genève Prof. Fritz Melchers, Bâle Prof. Kurt Wüthrich, Wallisellen Prof. Francis Waldvogel, Genève Dr. Suzanne Braga, Berne Prof. Thomas Zeltner, Berne Prof. Reinhold Ganz, Berne Prof. Adriano Aguzzi, Zurich Prof. Andreas U. Gerber, Burgdorf Prof. Peter Meier-Abt. Zurich Prof. Christian Gerber, Zurich

# Membres individuels (suite)

Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich

Prof. Jean-Pierre Montani, Fribourg

Prof. Pascal Nicod, Lausanne

Prof. Pierre Magistretti, Lausanne	Prof. Verena Briner, Lucerne
Prof. Ueli Schibler, Genève	Prof. Patrick Francioli, Lausanne
Prof. Marcel Tanner, Bâle	Prof. Isabelle Mansuy, Zurich
Prof. Ursula Ackermann-Liebrich, Bâle	Prof. Brigitte Tag, Zurich
Prof. Silvia Arber, Bâle	Prof. Werner Zimmerli, Liestal
Prof. Sebastiano Martinoli, Lugano	Prof. Charlotte Braun-Fahrländer, Bâle
Prof. Ulrich Sigwart, Genève	Prof. Richard Herrmann, Bâle
Prof. Martin Täuber, Berne	Prof. Heinrich Mattle, Berne
Prof. Denis Duboule, Genève	Prof. Erich Seifritz, Zurich
Prof. Petra Hüppi, Genève	Prof. Dominique de Quervain, Bâle
Prof. Karl-Heinz Krause, Genève	Prof. Hans Hoppeler, Berne
Prof. Daniel Scheidegger, Bâle	Prof. Ulrich Hübscher, Zurich
Prof. Charles Bader, Genève	Prof. Andreas Papassotiropoulos, Bâle
Prof. Matthias Egger, Berne	Prof. Nelly Pitteloud, Lausanne
Prof. Susan Gasser, Bâle	Prof. Felix Sennhauser, Zurich
Prof. Ruedi Lüthy, Muntelier und Harare	Prof. Amalio Telenti, Lausanne
Prof. Alex Matter, Bâle	Prof. Bernice Elger, Bâle
Prof. Thierry Carrel, Berne	à partir du 28.5.2013
Prof. Pierre-Alain Clavien, Zurich	Prof. Daniela Finke, Bâle à partir du 28.5.2013
Prof. Hedwig Kaiser, Bâle	Prof. Michael Hall, Bâle
Prof. Christian Kind, StGall	à partir du 28.5.2013
Prof. Walter Wahli, Lausanne	Prof. Daniel Lew, Genève
Prof. Sabina de Geest, Bâle	à partir du 28.5.2013
Prof. Felix Frey, Berne	Prof. David Nadal, Zurich à partir du 28.5.2013
Prof. Olivier Guillod, Neuchâtel	Prof. Giuseppe Pantaleo, Lausanne
Prof. Heini Murer, Zurich	à partir du 28.5.2013
Prof. Jürg Schifferli, Bâle	Prof. Hans-Uwe Simon, Berne
Prof. Alexandra Trkola, Zurich	à partir du 28.5.2013
Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève	Prof. Radek Skoda, Bâle à partir du 28.5.2013
Dock Milede Diller Andrews 7, 256	

Prof. Hanns Ulrich Zeilhofer, Zurich

à partir du 28.5.2013

### Membres correspondants

Prof. George Hug, Cincinnati, OH, USA
Prof. Ernst Jung, Heidelberg, D
Prof. J. Caspar A. Rüegg, Heidelberg, D
Prof. Peter Bärtsch, Heidelberg, D
Prof. Willy Burgdorfer, Hamilton, MA, USA
Prof. Markus Gastpar, Essen, D
Prof. Max L. Birnstiel, Wien, A

Prof. Emanuel Suter, McLean, VA, USA

Prof. Walter Birchmeier, Berlin, D Prof. Ulrich Tröhler, Freiburg i.Br., D Prof. Adam Wanner, Miami, FL, USA Prof. Benno M. Nigg, Calgary, CA Prof. Walter Häfeli, Heidelberg, D Prof. Georg Holländer, Oxford, UK Prof. Roland Walter, Seattle, USA

#### Représentants des facultés de médecine

Bâle	Prof. Ulrich Heininger Prof. Wolf Langewitz Prof. Stella Reiter-Theil Prof. Klaus Schmeck	Lausanne	Prof. Manuel A. Pascual Prof. Jacques Bessou à partir du 1.4.2013 Prof. Giuseppe Pantaleo à partir du 1.4.2013 Prof. Andrea Superti-Furga
Berne	Prof. Luca Borradori Prof. Werner Strik Prof. Andreas Stuck Prof. Uyen Huynh-Do	Zurich	à partir du 1.4.2013  Prof. Markus Manz Prof. David Nadal Prof. Giatgen A. Spinas
Genève	Prof. Philippe Chastonay Prof. Samia Hurst Prof. Armin Schnider Prof. Margitta Seeck		Prof. Walter Weder

### Représentants des facultés de médecine vétérinaire

Berne	Prof. Dirk Dobbelaere † 19.5.2013	Zurich	Prof. Mathias Ackermann Prof. Franco Guscetti
	Prof. Bruno Gottstein		rioi. rialico duscetti
	Prof. Hanno Würbel		

Représentant de la faculté des sciences de l'université de Fribourg

Prof. Stéphane Cook

Représentants de la Fédération des médecins suisses (FMH)

Dr François Ansermet, Lausanne
Dr Pe
Dr. Christoph Bosshard, Berne
à partir du 28.5.2013
lic. iur. Anne-Geneviève Bütikofer, Berne
Dr Pierre-François Cuénoud, Sion
Dr Jü

Dr Monique Gauthey, Genève

Dr Patrick Haemmerle, Fribourg
Dr Daniel Herren, Zurich
jusqu'au 31.12.2013

Dr Christine Romann, Zurich Dr Jürg Schlup, Berne

Représentants des sociétés de disciplines médicales (avec droit de vote)

PD Dr Thomas Berger, Lucerne Schweiz. Gesellschaft für Pädiatrie

Prof. Wolfgang Berger, Schwerzenbach Schweiz. Gesellschaft für Med. Genetik à partir du 1.3.2013

**Prof. Verena Briner, Lucerne** Schweiz. Gesellschaft für Innere Medizin

Prof. Pavel Dulguerov, Genève Schweiz. Gesellschaft für Oto-Rhino-Laryngologie

Prof. Marcel Jakob, Bâle Schweiz. Gesellschaft für Chirurgie **Dr Dora Knauer, Genève** Schweiz. Gesellschaft für Psychiatrie

iusqu'au 1.3.2013

**Prof. Peter Miny, Bâle** Schweiz. Gesellschaft für Medizinische Genetik

Prof. Martin Meuli, Zurich Schweiz, Gesellschaft für Kinderchirurgie

Dr Jacques Seydoux, Délemont Schweiz. Gesellschaft für Gynäkologie und Geburtshilfe

Représentants des sociétés de disciplines médicales (sans droit de vote)

**Prof. André Aeschlimann, Bad Zurzach** Schweiz. Gesellschaft für Rheumatologie

Prof. Andreas Bircher, Bâle Schweiz. Gesellschaft für Allergologie und Immunologie

**Prof. Annette Boehler, Zurich** Schweiz. Gesellschaft für Pneumologie

**Prof. Luca Borradori, Berne** Schweiz. Gesellschaft für Dermatologie und Venerologie

**Prof. Michel Burnier, Lausanne** Schweiz. Gesellschaft für Nephrologie

PD Dr Yvan Gasche, Genève Schweiz. Gesellschaft für Intensivmedizin

**Prof. Christian Gerber, Zurich** Schweiz. Gesellschaft für Orthopädie und Traumatologie

**Prof. David Goldblum, Bâle** Schweiz. Ophthalmologische Gesellschaft

Schweiz. Gesellschaft für Neurochirurgie

**Prof. Johannes Heverhagen, Zurich** Schweiz. Gesellschaft für Radiologie

Prof. Raphael Guzman, Bâle

**Dr Hugo Kupferschmidt, Zurich** Schweiz. Gesellschaft für Klinische Pharmakologie und Toxikologie

Prof. Markus G. Manz, Zurich Schweiz, Gesellschaft für Hämatologie

Dr Annalis Marty-Nussbaumer, Lucerne Schweiz. Gesellschaft der FachärztInnen für Prävention und Gesundheitswesen

**Prof. Beat Müllhaupt, Zurich**Schweiz. Gesellschaft für Gastroenterologie

**Prof. René Müri, Berne** Schweiz. Neurologische Gesellschaft

**Dr Jürg Nadig, Bülach** Schweiz. Gesellschaft für Mediz. Onkologie

Schweiz. Gesellschaft für Mediz. Onkolog

Prof. Thomas Szucs, Bâle Schweiz. Gesellschaft für Pharmazeutische Medizin

**Prof. Luigi Terracciano, Bâle** Schweiz. Gesellschaft für Pathologie

**Prof. Michael Thali, Zurich** Schweiz. Gesellschaft für Rechtsmedizin

**Prof. Marco Zalunardo, Zurich** Schweiz. Gesellschaft für Anästhesiologie und Reanimation

Représentantes des sciences des soins

Prof. Cornelia Oertle Bürki, Berne Tiziana Sala Defilippis, Manno comme hôte (sans droit de vote) Prof. Astrid Schämann, Winterthour comme hôte (sans droit de vote)

Nicole Seiler, Delémont

Représentant de la société suisse des dentistes

Prof. Andrea Mombelli, Genève

Représentant de la société suisse des pharmaciens

vacant

Représentant de la société suisse des vétérinaires

PD Dr Tony Glaus, Zurich jusqu'au 1.9.2013 Dr. Julika Fitzi, Thörishaus à partir du 1.3.2013 jusqu'au 31.12.2013

Dr Charles Trolliet, Thörishaus jusqu'au 1.3.2013

Représentant de l'office fédéral de la santé publique

lic. iur. Pascal Strupler, Berne

Représentant de l'office vétérinaire fédéral

Dr Hans Wyss, Berne

Représentant de l'Union des sociétés suisses de biologie expérimentale (sans droit de vote)

Prof. Gisou van der Goot, Lausanne

Représentant de l'Académie suisse des sciences naturelles (ScNat) (sans droit de vote)

Prof. Denis Monard, Bâle

Représentant de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) (sans droit de vote)

vacant

Représentant de l'Académie suisse des sciences techniques (ASST) (sans droit de vote)

vacant

# Comité de direction



Prof. Peter Meier-Abt Président, Bâle



Prof. Peter M. Suter Vice-Président, Genève jusqu'au 28.5.2013



**Prof. Martin Schwab** Vice-Président, Zurich



Dr Dieter Scholer Questeur, Bottmingen jusqu'au 28.5.2013



Prof. Urs Brügger Questeur, Winterthour à partir du 28.5.2013



Dr Jürg Schlup Président FMH, Berne



Prof. Christian Kind Président CCE, St-Gall



Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève



Prof. Claudio Bassetti Berne à partir du 28.5.2013



Prof. Verena Briner Lucerne jusqu'au 28.5.2013



Barbara Brühwiler, MHA, Zurich



Prof. Urs Metzger Zurich



Prof. Cornelia Oertle Berne à partir du 28.5.2013



Prof. Fred Paccaud Lausanne



Prof. Arnaud Perrier Genève à partir du 28.5.2013



Prof. Jürg Steiger Bâle

# Commissions

Les rapports annuels des commissions peuvent être consultés sur le site web (sous portrait → commissions)

# Commission Centrale d'Ethique

Prof. Christian Kind, St-Gall Dr Jacqueline Minder, Winterthour Président lic. theol. Settimio Monteverde, MAE, Bâle PD Dr Markus Zimmermann-Acklin, Fribourg Dr Hans Neuenschwander, Lugano Vice-président Dr Valdo Pezzoli, Lugano Dr Hermann Amstad, Bâle Secrétaire général, ex officio lic. iur. Michelle Salathé, MAE, Bâle Secrétaire générale adjointe, ex officio Prof. Nikola Biller-Andorno, Zurich Dr Jacques Seydoux, Delémont Prof. Thomas Bischoff, Lausanne PD Dr Martin Siegemund, Baden Dr Monique Gauthey, Genève Prof. Dominique Sprumont, Neuchâtel Dr Daniel Grob, MHA, Zurich Prof. John-Paul Vader, Lausanne Prof. Samia Hurst, Genève jusqu'au 1.4.2013 Dr Roland Kunz, Affoltern a. Albis Marianne Wälti-Bolliger, Tramelan Prof. Peter Meier-Abt, Bâle Dr Philipp Weiss, Bâle Président ASSM, ex officio PD Dr. Hans Wolff, Genève

#### Commission «Chef de laboratoire»

Dr Hans H. Siegrist, La Chaux-de-Fonds
Président, FAMH

Prof. Clemens Dahinden, Berne
SGAI

Prof. Jacques Schrenzel, Genève
SGM

Dr Pierre Hutter, Sierre
SGMG

Prof. Arnold von Eckardstein, Zurich
SGKC

Prof. Walter Reinhart, Coire
ASSM, jusqu'au 31.12.2013

Dr Andreas Schmid, Berne
SGV

Prof. Jacques Schrenzel, Genève
SGM

Prof. Arnold von Eckardstein, Zurich
SGKC

Commission consultative pour la mise en pratique des directives «Collaboration corps médical-industrie»

Prof. Walter Reinhart, Coire Prof. Thomas F. Lüscher, Zurich Président Dr Christian Marti, Winterthour Dr Gilbert Abetel, Orbe Dr Alain Michaud, Nyon Prof. Anne-Françoise Allaz, Genève Dr iur. Jürg Müller, Bâle Dr Hermann Amstad, Bâle Prof. Reto Obrist, Sierre ex officio Dr Gert Printzen, Zurich Prof. Jérôme Biollaz, Lausanne Dr Markus Trutmann, Bienne Dr iur. Dieter Grauer, Zurich Prof. Hans-Rudolf Koelz, Uitikon

# Commission d'accompagnement «Recommandations Qualité»

Prof. Urs Metzger, Uitikon Waldegg Dr Norbert Rose, St-Gall Président Isabelle Rudaz, Berne Dr Hermann Amstad, Bâle Prof. Anthony Staines, Clarmont ex officio Stefan Steccanella, Berne Dr Pierre Chopard, Genève Prof. Johann Steurer, Zurich Adriana Degiorgi, Lugano lic. rer. pol. Thomas Straubhaar, Berne lic. rer. oec. Esther Kraft, Berne Dr Daniel Suter, Bâle Dr René Kühne, Dübendorf Prof. Jean-Blaise Wasserfallen, Lausanne Dr Valérie Legrand-Germanier, Lausanne jusqu'au 1.3.2013 Dr Heidemarie Weber, Bâle

# Commission des Bibliothèques Biomédicales

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle	Yvonne Finke, Bâle	
Président	Martin Gränicher, Berne	
Gerhard Bissels, Berne	Heidrun Janka, Bâle	
Dr Katrin Crameri, Bâle ex officio	Tamara Morcillo, Genève	
Isabelle De Kaenel, Lausanne	Anna Schlosser, Zurich	

### Commission d'évaluation des Prix Théodore Ott et Robert Bing

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle Président Prof. Burkhard Becher, Zurich Prof. Stephanie Clarke, Lausanne

Dr Katrin Crameri, Bâle ex officio

Prof. Dominique de Quervain, Bâle

Prof. Isabelle Mansuy, Zurich Prof. Hanns Möhler, Zurich

Dr Dieter W. Scholer, Bottmingen jusqu'au 28.5.2013

Prof. Esther Stoeckli, Zurich Prof. Patrik Vuilleumier, Genève

# Commission d'évaluation du Fond KZS

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle Président

Prof. Bernard Baertschi, Genève

Dr Katrin Crameri, Bâle

ex officio

Prof. Bernice Elger, Bâle Prof. Arnaud Perrier, Genève Dr Rouven Porz, Berne

lic. iur. Michelle Salathé, Bâle

à partir du 28.5.2013

PD Dr Martin Siegemund, Baden Prof. Rebecca Spirig, Zurich

Dr Dieter W. Scholer, Bottmingen

iusqu'au 28.5.2013

#### Commission d'évaluation «Recherche sur les services de santé»

Prof. Thomas Rosemann, Zurich Président

Prof. Gerd Antes, Freiburg i.Br. Prof. André Busato, Berne † 2013 Prof. Mirjam Christ-Crain, Bâle

Prof. Jacques Cornuz, Lausanne Dr Katrin Crameri, Bâle

ex officio

Prof. Luca Crivelli, Lugano

Prof. Dominique de Quervain, Bâle

Dr Sandrine Ding, Lausanne

Dr Markus Gnädinger, Steinach Dr Dagmar Haller, Genève

Prof. Claudia Kuehni, Berne

Prof. Peter Meier-Abt, Bâle Prof. Fred Paccaud, Lausanne

Dr Michael Röthlisberger, Bâle ex officio à partir du 1.11.2013

# Commission fluor et iode

Prof. Michael Bruce Zimmermann, Zurich Président

Dr Maria Andersson, Zurich Dr Michael Beer, BAG, Berne

Prof. Hans Bürgi, Soleure Prof. Hans Gerber, Berne

Prof. Thomas M. Marthaler, Zurich Prof. Christoph A. Meier, Zurich Dr Giorgio Menghini, Zurich

Dr Katharina Quack Lötscher, Zurich Directeur Stefan Trachsel, Schweizerhalle

Prof. Tuomas Waltimo, Bâle

## Commission nationale d'experts du programme MD-PhD

Prof. Primus-Eugen Mullis, Berne

ASSM, Président

Prof. Hugues Abriel, Berne

Prof. Charlotte Braun-Fahrländer, Bâle

SSPH+

Dr. Katrin Crameri, Bâle ASSM, ex officio

Prof. Markus Heim, Bâle

Prof. Günthard Huldrych, Zurich SAFE-ID, à partir du 1. 1. 2013

Dr Rolf Marti, Berne

Recherche sur le cancer Suisse

Dr Christoph Meier, Berne

SNF, ex officio

Prof. Markus Rüegg, Bâle Mal Musc, à partir du 1.1.2013

Prof. Giatgen A. Spinas, Zurich

Fondation Velux

# Commission de nomination

Prof. Walter Reinhart, Coire

Président

Dr Hermann Amstad, Bâle

ex officio

Dr Werner Bauer, Küsnacht

Prof. Stephanie Clarke, Lausanne

Prof. Petra Hüppi, Genève

à partir du 28. 5. 2013

Prof. Karl-Heinz Krause, Genève

Prof. Peter Meier-Abt. Bâle Prof. Heini Murer, Zurich Prof. Isabel Roditi, Berne

à partir du 28. 5. 2013 Prof. Bernard C. Rossier, Lausanne

Prof. Martin Täuber, Berne

#### Conseil de la Fondation de Bourses en médecine et biologie (FSBMB)

Prof. Bernhard H. Lauterburg, Berne

ASSM, Président

Prof. Mark Suter, Zurich GST, Vice-président

Prof. Christoph Beglinger, Bâle

Prof. Ruth Chiquet-Ehrismann, Bâle

Novartis AG

Dr Katrin Crameri, Bâle

**ASSM** 

Prof. Marc Yves Donath, Bâle

Prof. Christian Gerber, Zurich

**ASSM** 

Prof. Urs Gerber, Zurich

Prof. Reto Krapf, Lucerne

Prof. Adrian Ochsenbein, Berne

FMH

Prof. Stephan Rohr, Berne

Prof. Markus Rudin, Zurich

SNF

Prof. Stephan Ruetz, Bâle

Novartis AG

Prof. Beat Schwaller, Fribourg

**ASSM** 

Dr Barbara Stolz, Bâle

Novartis AG

Secrétariat: Franziska Marti. Berne. Questeur: Béat-Gustave Bridel, Lucerne

Jubiläumsstiftung der Schweizerischen Lebensversicherungs- und Rentenanstalt für Volksgesundheit und medizinische Forschung

Dr Rolf Dörig, Zurich Président

Prof. Andreas J. Steck, Epalinges ASSM, Vice-président

lic. iur. Hans-Peter Conrad, Freienbach

Prof. Paul Embrechts, Oberrohrdorf lic. iur. Beat Hubacher, Lieli-Oberwil

Prof. Viktor E. Meyer, Zurich ASSM

PD Dr. Giorgio Mombelli, Locarno ASSM

# Jury du Prix Média en médecine

Prof. Stephanie Clarke, Lausanne Présidente, jusqu'au 8.8.2013

**Dr Bruno Kesseli, Muttenz** Président, à partir du 8.8.2013

Valeria Bruni, Comano à partir du 28. 5. 2013

Dr Katrin Crameri, Bâle ex officio

Michele Ferrario, Lugano jusqu'au 8.8.2013

Odette Frey, Bâle à partir du 28. 5. 2013

Prof. Renato L. Galeazzi, St-Gall jusqu'au 8.8.2013

Prof. Irene Hösli, Bâle à partir du 28. 5. 2013

Prof. Patrick Hohlfeld, Lausanne

Isabelle Moncada, Genève

# Secrétariat général



Dr méd. Hermann Amstad, MPH Secrétaire général h.amstad@samw.ch



lic. iur. Michelle Salathé, MAE Secrétaire générale adjointe Responsable Ressort Ethique m.salathe@samw.ch



Dr Michael Röthlisberger Collaborateur scientifique Ressort Science et Recherche m.roethlisberger@samw.ch



Dominique Nickel Traduction d.nickel@samw.ch

Contact
Académie Suisse des
Sciences Médicales
Petersplatz 13, CH-4051 Bâle
T +4161269 90 30, F +4161269 90 39
mail@samw.ch, www.assm.ch



Dr sc. nat. Katrin Crameri Collaboratrice scientifique Responsable Ressort Science et Recherche k.crameri@samw.ch



lic. théol., dipl. biol. Sibylle Ackermann Collaboratrice scientifique Ressort Ethique s.ackermann@samw.ch



Manuela Hug Administration m.hug@samw.ch



# SAMW

Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften

# ASSM

Académie Suisse des Sciences Médicales

# ASSM

Accademia Svizzera delle Scienze Mediche

# SAMS

Swiss Academy of Medical Sciences